

Avocats : inscription au Barreau d'une juriste d'entreprise



© 2025 Les Echos Publishing

L'expérience professionnelle d'une juriste au sein d'un service en charge de la gestion du personnel doit être prise en compte pour apprécier si elle peut bénéficier de la passerelle vers la profession d'avocat.

Infirmiers : des avancées pour éviter le gaspillage de pansements



© 2025 Les Echos Publishing

Pour réduire les dépenses de santé, mais aussi pour répondre à des objectifs de respect de l'environnement, le contrôle des

quantités de produits délivrés aux patients devient indispensable, notamment dans le cadre de la réalisation de pansements. D'autant plus qu'il peut être nécessaire de réadapter les quantités lorsque la prescription initiale ne correspond plus aux besoins. À ce titre, pour améliorer les quantités délivrées, un arrêté récent impose de nouvelles conditions de prescription et de délivrance des articles pour pansements.

Première délivrance limitée à 7 jours

Concernant la prescription des pansements, il faut désormais une évaluation clinique de la plaie par un praticien habilité, en mesure d'accompagner le patient et d'assurer le suivi de l'évolution de la plaie. Cette évaluation précise la catégorie de pansements ou de compresses, la quantité de produits nécessaires, la taille, la fréquence recommandée de renouvellement ou tout autre élément nécessaire. Du point de vue de la délivrance des pansements, le pharmacien doit, depuis le 1^{er} avril, limiter à 7 jours la première délivrance. Il peut la renouveler uniquement à l'issue des 7 jours, à la demande du patient, en fonction de ses besoins et en lien avec son infirmier (si un suivi infirmier a été mis en place), dans la limite de la durée de traitement indiquée sur l'ordonnance.

[Arrêté du 13 mars 2025, JO du 19](#)

© 2025 Les Echos Publishing

Professionnels de santé : une hausse des appels en souffrance



© 2025 Les Echos Publishing

La plate-forme téléphonique mise en place par l'association Soins aux professionnels de la santé (SPS) pour accompagner et soutenir les soignants en souffrance vient de publier ses chiffres pour 2024. Les appels sont en hausse de 16 %.

Commissaires de justice : le statut des clerks revu et corrigé

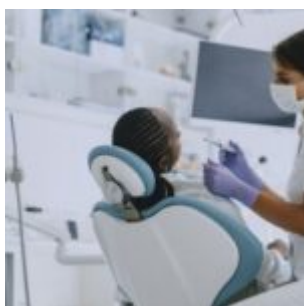


© 2025 Les Echos Publishing

Un décret du 21 mars 2025 modernise et uniformise les dispositions statutaires des clerks de commissaires de

justice. Il précise aussi les conditions et modalités d'exercice de leurs missions.

Chirurgiens-dentistes : des revenus professionnels à la hausse



© 2025 Les Echos Publishing

La caisse de retraite CARCDSF vient de publier ses statistiques concernant les revenus professionnels des chirurgiens-dentistes en 2023. Des chiffres en hausse après une année de baisse en 2022.

Professionnels de santé : encadrement des aides financières à l'installation



© 2025 Les Echos Publishing

Afin de lutter contre le « nomadisme médical », il est désormais prévu qu'un professionnel de santé qui a bénéficié d'une aide financière à l'installation ne pourra en bénéficier à nouveau qu'au bout de 10 ans.

Masseurs-kinésithérapeutes : une enquête sur les logiciels métier



© 2025 Les Echos Publishing

Le syndicat de masseurs-kinésithérapeutes Alizé vient de dévoiler les résultats de l'enquête qu'il a menée ce début d'année sur l'utilisation des logiciels métier, et notamment sur la forte hausse de leurs tarifs qui impacte directement la profession.

Professionnels du droit : les mesures spécifiques de la loi de finances 2025



© 2025 Les Echos Publishing

L'obligation de déclaration des dispositifs transfrontières pesant sur certains professionnels du droit est aménagée. Par ailleurs, les droits fixes de procédure dus au titre des décisions des juridictions répressives sont fortement augmentés.

Médecins : un guide « Prévention et sécurité routière »



© 2025 Les Echos Publishing

L'Ordre des médecins a publié un guide « Prévention et sécurité routière : quelle place pour le médecin ? ». L'objectif est notamment de faire le point sur le rôle du médecin dans le cadre du contrôle de l'aptitude médicale à la conduite.

Médecins : une incitation au cumul emploi-retraite



© 2025 Les Echos Publishing

La loi de financement de la Sécurité sociale a adopté deux mesures afin d'inciter les médecins à la retraite à reprendre ou poursuivre leur activité.